

Certification HQE des bâtiments tertiaires en construction :
Un Référentiel de certification de nouvelle génération en septembre 2011
« Générique » et « Performantiel »

Fin septembre, Certivéa va lancer un nouveau millésime de référentiel de certification pour la construction des bâtiments tertiaires. Ce référentiel dit de « nouvelle génération », très innovant, intègre non seulement de nouvelles préoccupations mais anticipe également les évolutions réglementaires nationales et internationales en matière d'énergie, d'environnement, de santé et de confort. On peut ainsi parler de référentiel « générique » et « performantiel ».

Lancés mi 2010, les travaux d'élaboration d'un nouveau référentiel de certification NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE viennent d'aboutir à un résultat très innovant.

Un nouveau référentiel générique...

Certivéa lance un nouveau millésime de référentiel de certification dit de « nouvelle génération » pour la construction des bâtiments tertiaires.

Ce référentiel est « générique » : il s'applique en effet à tout type de bâtiment non résidentiel en regroupant sous un document unique l'ensemble des activités, y compris les activités non couvertes jusqu'alors comme les équipements culturels, centres de congrès, restaurants, data center, bâtiment de petite activité, restauration, culture... Jusqu'à présent, les référentiels de certification étaient simplement segmentés par secteur : logistique, commerce, bureau, enseignement, hôtellerie...

Cette nouvelle approche vise ainsi à rendre générique une grande partie des exigences communes à toutes les activités et à tous les espaces, tout en conservant des exigences spécifiques liées à des espaces spécifiques.

Cette extension de couverture et cette simplification étaient attendues par les acteurs concernés.

... de « nouvelle génération »

Résolument orienté vers la performance, ce nouveau millésime de référentiel est d'ores et déjà compatible avec les évolutions nationales et internationales sur le sujet : il est en effet compatible avec les exigences de la norme EN TC 350 et les indicateurs internationaux portés par la Sustainable Building Alliance (www.sballiance.org).

Ce référentiel anticipe en outre les évolutions réglementaires nationales et internationales en matière d'énergie, d'environnement, de santé et de confort. Pour être certifié, un bâtiment doit aujourd'hui atteindre à minima le niveau BBC sur l'énergie : le nouveau référentiel générique de Certivéa répond à cette exigence en anticipant le niveau du futur label BEPOS.

Cette approche « performantielle » en fait ainsi un référentiel non prescriptif sur les solutions et les moyens retenus par les acteurs d'un projet pour parvenir à la performance. Il indique également les modes de preuves attendus pour justifier de l'atteinte de chaque exigence.

Il intègre également de nombreuses nouvelles préoccupations telles que : les mesures de qualité d'air, l'étiquetage des produits de construction, l'intégration des nouvelles réglementations sur les véhicules électriques, le code de l'environnement pour les déchets, les normes européennes sur les débits d'air, l'implication d'un spécialiste de l'exploitation pendant la conception de l'ouvrage pour anticiper les futurs problématique de maintenance, la prise en compte de la vitesse d'air dans le confort d'été, la prise en compte des normes européennes sur l'éclairage...

Enfin, ce référentiel conserve aussi et surtout les principes qui ont fait le succès reconnu des millésimes précédents. Par exemple, les audits de certification restent totalement menés en tierce-partie. Ainsi les auditeurs sont indépendants du demandeur de la certification et sont sélectionnés et appointés par Certivéa.

Referentiel disponible en téléchargement sur :

www.certivea.fr

Contact presse pour informations complémentaires – Certivéa :

Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay / Aurélie Fitoussi

01 43 83 53 32 – launay@bcomrp.com

Pour aller plus loin...

Certivéa, le certificateur français pour les bâtiments non résidentiels

Certivéa est une filiale du Groupe CSTB qui accompagne, par la certification en France et à l'étranger, les démarches d'amélioration de la performance des acteurs de la filière construction dans toutes ses dimensions : managériale, satisfaction client, performances technique et environnementale. Certivéa est aujourd'hui considérée comme un réel partenaire du changement pour les acteurs de la filière bâtiment/ville/territoire. Sa mission principale est de susciter l'amélioration et d'attester de la performance des acteurs et des bâtiments, villes et territoires dans un objectif de développement durable. Certivéa propose une offre de certification axée sur les ouvrages tertiaires et les acteurs.

Pour aller plus loin : www.certivea.fr